

ANNONCES LÉGALES

Appel d'offres

COMMUNE DE BARENTIN

M. CHRISTOPHE BOULLON - MAIRE
PLACE DE LA LIBERATION
BP 12

76360 BARENTIN
TEL : 02 32 94 90 29

MEL : CORRESPONDRE@AWS-FRANCE.COM
WEB : HTTP://WWW.VILLE-BARENTIN.FR

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : Travaux d'étanchéité et menuiseries sur divers bâtiments

Référence acheteur : 2021041

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Code NUTS : FRD22

Lieu d'exécution :

Ecole Bernard Havel Rue Titeouze Bibliothèque Médiathèque Rue François Mitterrand Centre des Finances Publiques 28 rue du Général Grand 76360 Barentin

Durée : 8 mois.

Description : Chaque lot sera l'objet d'une attribution séparée.

Classification CPV :

Principale : 45261920 - Travaux d'entretien de toiture

Complémentaires : 45421000 - Travaux de menuiserie

La procédure d'appel du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Prestation divisée en lots - oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Les variantes sont refusées

Reconductions : non

Lot N° 1 - Etanchéité - CPV 45261210

Etanchéité

Coût estimé hors TVA : 313 000 euros

Le délai est de 5 mois avec une possibilité de phasage

Lot N° 2 - Menuiseries extérieures - CPV 45421000

Menuiseries extérieures

Coût estimé hors TVA : 24 000 euros

Conditions relatives au contrat

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débutera à compter de la date fixée par ordre de service.

Les candidats peuvent proposer un délai d'exécution/de livraison sans dépasser le délai maximum fixé par l'acheteur.

Une retenue de garantie est prévue au contrat.

Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.

Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Les prix sont actualisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

Marché réservé : NON

Critères d'attribution :

Lot n° 1 : Etanchéité

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Lot n° 2 :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Menuiseries extérieures

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 27 juillet 21 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception.

Le pli sera considéré « hors délai » si le télétransfert se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis sur support physique électronique ou sur support papier.

La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont prédéfinis dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur.

Une visite sur site est obligatoire.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation.

Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

Il s'agit d'un marché périodique : NON

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél. 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71, mel : greffe-la-rouen@juradm.fr, web : www.telerecours.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen - Cedex 1, Tél. 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71, mel : greffe-la-rouen@juradm.fr, web : www.telerecours.fr

Envoi à la publication le : 30 Jun 21

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://sgysol.marchés-publics.lmo>

RSP01

AVIS D'INFORMATION

GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE - DIRECTION TERRITORIALE DU HAVRE procédée à une consultation pour un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert (Articles L.2124-2 ; R.2124-1 et R.2124-2-1 du Code de la commande publique et soumise aux dispositions des articles R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique).

OBJET : MAINTENANCE ET DEPANNAGE DE DIVERS CLIMATISEURS

La date limite de remise des offres est fixée au 2 août 2021 à 17 heures.

Modalités de retrait du dossier de consultation à l'adresse suivante par téléchargement: <https://www.marchés-publics.gouv.fr/avis> ou par envoi postal à l'adresse suivante par courrier recommandé en recommandé avec accusé de réception: <https://www.hanropports.com/fr/lehavre> ainsi qu'au BOAMP (www.journal-officiel.gouv.fr) et au JOUE.

Divers

AVIS DE PRESCRIPTION DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ESLETTES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INTER CAUX VEXIN

252, Route de Rouen

76 750, BUCHY

Tél : 02 35 34 73 74

Par arrêté du 23 juin 2021 (n° U-2021-05), le Président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin a prescrit la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Eslettes. La procédure de modification simplifiée est utilisée en vue de permettre la modification du règlement écrit. Le arrêté est attaché en main de Eslettes, ainsi qu'au siège social de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin à Buchy, pendant une durée d'un mois.

Vie de société

GROUPE IMMÔÔ

Propriétés de Normandie

Avis de Constitution

Par acte sous signatures privées du 21 juin 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée **Propriétés de Normandie, au capital social de 99 999,99 euros**, dont le siège social est fixé au **Neurofital à Bois-d'Armentières (76220)**, pour une durée de **99 ans** à compter de son immatriculation au greffe du tribunal de Rouen.

Elle aura notamment pour objet l'intermédiation en matière d'achat, de vente, de location de biens immobiliers de caractère, l'évaluation en rapport avec l'achat, la vente, la location de biens immobiliers de caractère, et des services ou informations en rapport avec les transactions immobilières pour le compte de tiers.

Monsieur Julien DESPORTES, demeurant 4 bis, ciots des Maronniers à ROUEN (76480) exercera les fonctions de Président.

Annonce publiée à la diligence de Maître Matthieu RENAULT, Avocat au Barreau de Rouen.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Ô QUÉ CALOR

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 5 Rue du Docteur Bédot - 76600 LE HAVRE

OBJET : l'exploitation d'un centre de bronzage UV et de soins de bronzage DURE : 99 ANNÉES CAPITAL : 500 euros

PRESIDENT : Mme Angélique ANTONINI - 23 Rue de la Pérouse - 76600 LE HAVRE DIRECTRICE GENERALE : Mme Fanny PAPPON - 25c Rue des Cadrès Bleus - 76430 LA REMUÉE IMMATRICULATION : au RCS du Havre

Pour avis,

Experts des chiffres et du droit

✓ Bénéficiez de notre audience et offrez plus de visibilité aux annonces de vos clients

✓ Utilisez notre service pour vos publications dans d'autres départements sans frais supplémentaires.

Publiez votre annonce légale

legale@paris-normandie.fr

Renseignements
02 32 08 37 26

NORMANDIE